

Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 7 juillet 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Permis de bâtir, mai 2014

2

Les municipalités ont délivré pour 6,9 milliards de dollars de permis de bâtir en mai, en hausse de 13,8 % par rapport à avril. Cette augmentation a fait suite à une hausse de 2,2 % observée le mois précédent. La progression enregistrée en mai s'explique principalement par l'augmentation des intentions de construction d'immeubles à vocation commerciale en Ontario et au Manitoba, de même que de logements multifamiliaux en Colombie-Britannique.

Télédiffusion, 2013

10

Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, mai 2014

13

Nouveaux produits et études

14



Communiqués

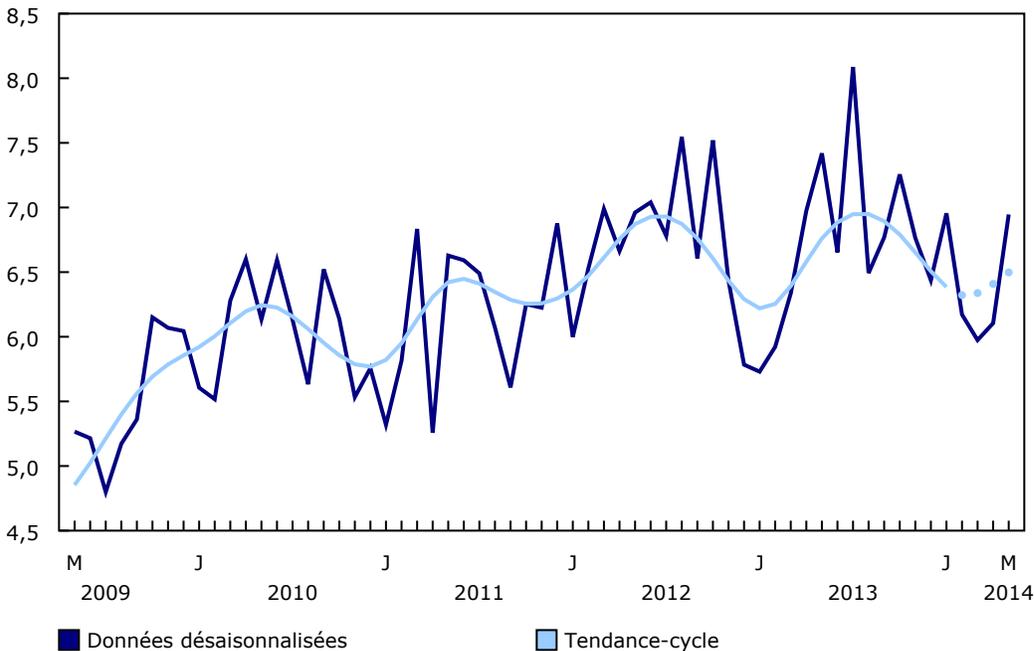
Permis de bâtir, mai 2014

Les municipalités ont délivré pour 6,9 milliards de dollars de permis de bâtir en mai, en hausse de 13,8 % par rapport à avril. Cette augmentation a fait suite à une hausse de 2,2 % observée le mois précédent. La progression enregistrée en mai s'explique principalement par l'augmentation des intentions de construction d'immeubles à vocation commerciale en Ontario et au Manitoba, de même que de logements multifamiliaux en Colombie-Britannique. La valeur totale des permis a connu une légère tendance à la hausse depuis le début de 2014.

En mai, des hausses ont été observées dans toutes les provinces, sauf au Québec et en Nouvelle-Écosse. L'Ontario, la Colombie-Britannique et le Manitoba ont enregistré les augmentations les plus marquées.

Graphique 1 Valeur totale des permis

milliards de dollars



Note(s) : La plus grande variabilité associée aux estimations de la tendance-cycle est indiquée par une ligne pointillée dans le graphique pour le mois de référence courant et les trois mois précédents. Voir la note aux lecteurs.

Les intentions de construction de logements résidentiels ont progressé de 9,5 % pour atteindre 4,1 milliards de dollars en mai, soit une troisième augmentation mensuelle consécutive. Une hausse des intentions de construction résidentielle a été observée dans huit provinces, la Colombie-Britannique arrivant en tête, suivie de l'Ontario et des autres provinces de l'Ouest. La Nouvelle-Écosse a enregistré la diminution la plus prononcée, après avoir affiché deux hausses mensuelles consécutives.

Dans le secteur non résidentiel, la valeur des permis a crû de 20,8 % pour s'établir à 2,8 milliards de dollars. Des hausses ont été enregistrées dans sept provinces, l'Ontario et le Manitoba venant en tête. Le Québec, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont enregistré des baisses. Chacune des trois provinces avait affiché de fortes augmentations en avril.

Secteur résidentiel : hausse des intentions de construction de logements multifamiliaux et unifamiliaux

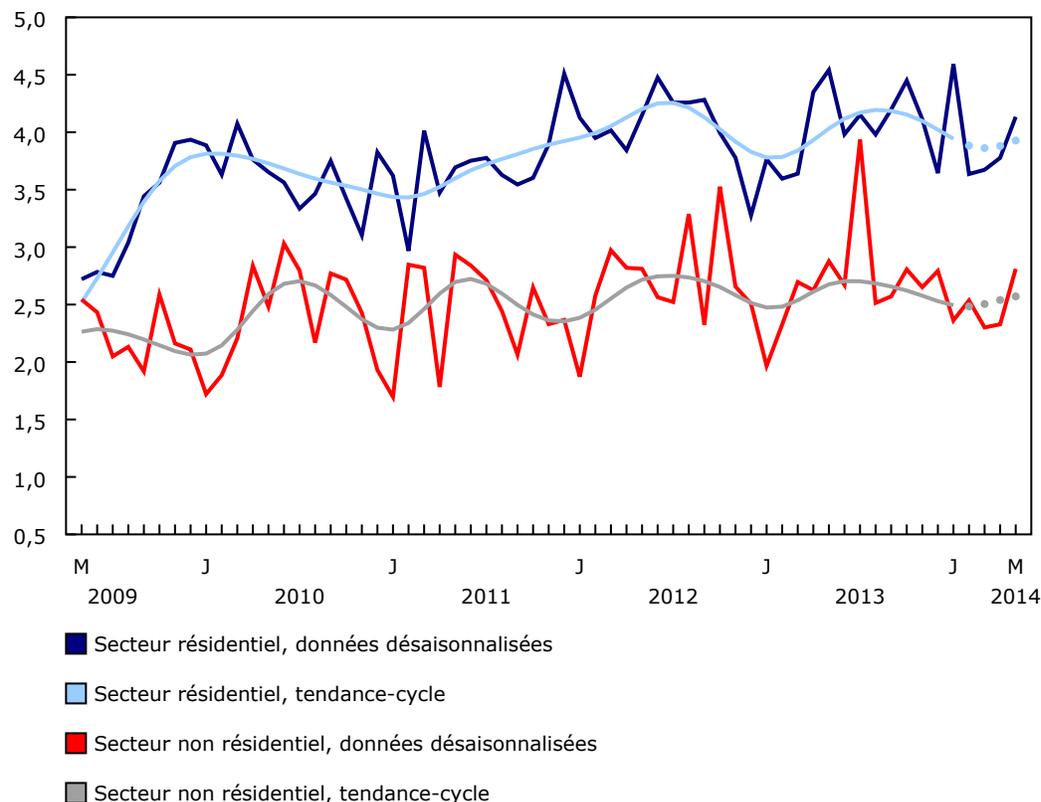
Les intentions de construction de logements multifamiliaux ont crû de 16,1 % pour se chiffrer à 1,9 milliard de dollars en mai, soit une troisième augmentation mensuelle consécutive. La progression des intentions de construction d'appartements et d'appartements-condominium en Colombie-Britannique et, dans une moindre mesure, en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan, a contribué à cette augmentation. La Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont affiché des baisses.

La valeur des permis de construction de logements unifamiliaux a crû de 4,6 % pour atteindre 2,3 milliards de dollars en mai. Il s'agit de la deuxième augmentation mensuelle d'affilée. Des hausses ont été observées dans huit provinces, l'Ontario ayant enregistré la plus forte augmentation. La Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont connu des baisses.

Les municipalités canadiennes ont approuvé la construction de 17 415 nouveaux logements en mai, en hausse de 11,8 % par rapport à avril. Cette augmentation s'explique surtout par les logements multifamiliaux, dont le nombre s'est accru de 17,3 % pour atteindre 11 330 unités. Par ailleurs, le nombre de logements unifamiliaux a augmenté de 2,8 % pour s'établir à 6 085 unités.

Graphique 2 Secteurs résidentiel et non résidentiel

milliards de dollars



Note(s) : La plus grande variabilité associée aux estimations de la tendance-cycle est indiquée par une ligne pointillée dans le graphique pour le mois de référence courant et les trois mois précédents. Voir la note aux lecteurs.

Secteur non résidentiel : forte augmentation enregistrée dans la composante commerciale

La valeur des permis de construction non résidentielle a augmenté en mai. Il s'agit de la plus forte hausse mensuelle enregistrée depuis juillet 2013 et celle-ci découle d'une forte hausse des intentions de construction d'immeubles à vocation commerciale.

Les intentions de construction d'immeubles à vocation commerciale ont crû de 39,4 % pour atteindre 1,8 milliard de dollars, soit le plus haut niveau jusqu'à présent en 2014. Cette hausse a été le résultat d'une augmentation des intentions de construction dans diverses catégories d'immeubles à vocation commerciale, y compris les entrepôts, les complexes de vente au détail, les centres de loisirs ainsi que les hôtels et les restaurants. Des hausses ont été enregistrées dans neuf provinces, l'Ontario et le Manitoba arrivant en tête.

Dans la composante industrielle, la valeur des permis a augmenté de 22,4 % pour se chiffrer à 441 millions de dollars. L'augmentation a été, dans une large mesure, attribuable à une hausse des intentions de construction d'usines de fabrication au Québec et en Alberta, ainsi que de bâtiments rattachés au secteur primaire en Colombie-Britannique. Des baisses ont été enregistrées dans trois provinces, l'Ontario arrivant en tête.

Dans la composante institutionnelle, la valeur des permis a diminué de 16,6 % pour se fixer à 555 millions de dollars. Cette baisse a fait suite à une augmentation de 37,5 % observée en avril. La valeur des permis de construction institutionnelle a reculé dans cinq provinces. La diminution notée en mai a été attribuable à un affaiblissement des intentions de construction d'immeubles gouvernementaux au Québec et d'immeubles à vocation médicale en Saskatchewan. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu de fortes hausses, en raison d'un accroissement des intentions de construction d'établissements d'enseignement.

Provinces : l'Ontario enregistre la plus forte hausse

La valeur totale des permis a crû dans huit provinces en mai, l'Ontario arrivant en tête, suivi de la Colombie-Britannique et du Manitoba.

L'Ontario a affiché de fortes hausses dans les intentions de construction d'immeubles à vocation commerciale et de logements unifamiliaux.

La hausse enregistrée en Colombie-Britannique provenait principalement d'une augmentation des intentions de construction de logements multifamiliaux et de bâtiments non résidentiels. La progression notée dans les bâtiments à vocation commerciale et les logements multifamiliaux a été en grande partie à l'origine de l'augmentation au Manitoba.

En revanche, le repli enregistré au Québec s'explique par l'affaiblissement des intentions de construction d'immeubles institutionnels et de logements multifamiliaux.

Hausse des intentions de construction dans la plupart des régions métropolitaines de recensement

En mai, les intentions de construction ont crû dans 23 des 34 régions métropolitaines de recensement du Canada.

Les augmentations les plus prononcées ont été inscrites à Toronto, suivie de Vancouver et de Winnipeg. À Toronto, cette hausse s'explique principalement par les immeubles à vocation commerciale et les logements multifamiliaux. À Vancouver, elle a été surtout attribuable à l'accroissement des intentions de construction de logements multifamiliaux, alors qu'à Winnipeg, elle provenait des immeubles à vocation commerciale.

En revanche, London, Hamilton et Québec ont enregistré les plus fortes baisses de la valeur totale des permis de bâtir. Un recul des intentions de construction dans l'ensemble des composantes, sauf dans les logements unifamiliaux, a été le facteur à l'origine de la diminution observée à London. À Hamilton, la baisse a été attribuable aux immeubles institutionnels et aux logements multifamiliaux, tandis qu'à Québec, les immeubles à vocation commerciale ont été principalement à l'origine de la diminution.

Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

L'Enquête sur les permis de bâtir vise 2 400 municipalités représentant 95 % de la population. Les collectivités représentant les 5 % restants de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total de l'ensemble de la population.

Les données sur les permis de bâtir servent d'indicateur avancé de l'activité dans l'industrie de la construction.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

Dans le cadre du présent communiqué, la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau (Ontario/Québec) est divisée en deux régions, soit la partie Gatineau et la partie Ottawa.

Révision

Les données pour le mois de référence en cours sont sujettes à révision, fondée sur les réponses tardives. Les données du mois précédent ont été révisées.

Les estimations de la tendance-cycle ont été ajoutées dans les graphiques en tant que complément aux séries désaisonnalisées. Les données désaisonnalisées et les estimations de la tendance-cycle peuvent faire l'objet de révisions lorsque de nouvelles observations deviennent disponibles. Ces révisions pourraient être importantes et même entraîner le renversement du mouvement, en particulier à la fin de la série. La plus grande variabilité associée aux estimations de la tendance-cycle est indiquée par une ligne pointillée dans le graphique.

Tableau 1
Unités de logements, valeur des permis de bâtir résidentiels et non résidentiels, Canada – Données désaisonnalisées

	Mai 2013	Mars 2014	Avril 2014 ^r	Mai 2014 ^P	Avril à mai 2014	Mai 2013 à mai 2014
	millions de dollars				variation en %	
Total	7 418,8	5 973,6	6 105,1	6 945,5	13,8	-6,4
Résidentiel	4 541,5	3 672,7	3 777,2	4 134,3	9,5	-9,0
Unifamilial ¹	2 306,9	2 089,3	2 182,6	2 283,7	4,6	-1,0
Multifamilial	2 234,6	1 583,4	1 594,6	1 850,6	16,1	-17,2
Non résidentiel	2 877,4	2 300,9	2 327,8	2 811,2	20,8	-2,3
Industriel	638,0	312,4	359,9	440,5	22,4	-31,0
Commercial	1 534,6	1 504,5	1 302,4	1 815,9	39,4	18,3
Institutionnel	704,8	483,9	665,5	554,8	-16,6	-21,3
	nombre d'unités				variation en %	
Logements totaux	20 113	15 920	15 579	17 415	11,8	-13,4
Unifamilial ¹	6 411	5 661	5 919	6 085	2,8	-5,1
Multifamilial	13 702	10 259	9 660	11 330	17,3	-17,3

^r révisé

^P provisoire

1. Les types de logements suivants sont compris dans cette catégorie : les maisons individuelles, les maisons mobiles et les chalets.

Note(s) : Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Tableau 2
Valeur des permis de bâtir selon la province et le territoire – Données désaisonnalisées

	Mai 2013	Mars 2014	Avril 2014 ^r	Mai 2014 ^p	Avril à mai 2014	Mai 2013 à mai 2014
	millions de dollars				variation en %	
Canada	7 418,8	5 973,6	6 105,1	6 945,5	13,8	-6,4
Résidentiel	4 541,5	3 672,7	3 777,2	4 134,3	9,5	-9,0
Non résidentiel	2 877,4	2 300,9	2 327,8	2 811,2	20,8	-2,3
Terre-Neuve-et-Labrador	86,1	41,7	59,1	77,9	31,8	-9,5
Résidentiel	60,6	29,2	39,8	48,7	22,6	-19,6
Non résidentiel	25,5	12,5	19,4	29,2	50,8	14,5
Île-du-Prince-Édouard	40,7	14,5	12,7	17,2	35,4	-57,6
Résidentiel	13,8	4,8	9,0	9,4	5,1	-31,7
Non résidentiel	26,9	9,7	3,8	7,8	106,9	-70,9
Nouvelle-Écosse	145,3	90,9	129,2	98,6	-23,7	-32,2
Résidentiel	105,6	52,1	76,7	53,3	-30,6	-49,6
Non résidentiel	39,7	38,8	52,5	45,3	-13,7	14,2
Nouveau-Brunswick	62,3	57,5	37,6	67,0	78,1	7,6
Résidentiel	44,2	21,8	22,4	33,8	50,9	-23,5
Non résidentiel	18,1	35,7	15,2	33,2	118,0	83,6
Québec	1 517,2	1 141,4	1 190,8	1 122,7	-5,7	-26,0
Résidentiel	819,1	700,9	689,9	679,5	-1,5	-17,0
Non résidentiel	698,1	440,4	500,9	443,2	-11,5	-36,5
Ontario	2 756,2	2 137,4	2 204,2	2 542,5	15,3	-7,8
Résidentiel	1 775,1	1 330,8	1 416,6	1 521,3	7,4	-14,3
Non résidentiel	981,1	806,6	787,6	1 021,3	29,7	4,1
Manitoba	264,9	145,0	195,5	384,2	96,5	45,1
Résidentiel	124,8	102,3	122,2	166,8	36,4	33,7
Non résidentiel	140,1	42,7	73,3	217,5	196,7	55,2
Saskatchewan	282,9	193,1	250,4	266,2	6,3	-5,9
Résidentiel	142,7	130,3	126,0	165,7	31,5	16,2
Non résidentiel	140,2	62,9	124,4	100,5	-19,2	-28,3
Alberta	1 411,9	1 288,1	1 341,6	1 473,5	9,8	4,4
Résidentiel	851,0	750,4	801,3	845,7	5,5	-0,6
Non résidentiel	560,9	537,7	540,3	627,8	16,2	11,9
Colombie-Britannique	821,1	851,6	676,8	884,3	30,7	7,7
Résidentiel	590,4	546,4	469,0	605,4	29,1	2,5
Non résidentiel	230,7	305,1	207,8	278,9	34,2	20,9
Yukon	13,9	7,1	3,4	9,8	190,5	-29,3
Résidentiel	5,0	2,3	2,8	3,7	33,4	-26,0
Non résidentiel	8,9	4,8	0,6	6,2	887,3	-31,2
Territoires du Nord-Ouest	11,2	1,3	3,7	1,4	-62,4	-87,7
Résidentiel	5,7	1,2	1,7	1,0	-40,1	-81,9
Non résidentiel	5,6	0,1	2,0	0,4	-81,8	-93,5
Nunavut	5,0	4,2	0,0	0,0	...	-100,0
Résidentiel	3,5	0,2	0,0	0,0	...	-100,0
Non résidentiel	1,5	4,0	0,0	0,0	...	-100,0

^r révisé

^p provisoire

... n'ayant pas lieu de figurer

Note(s) : Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Tableau 3
Valeur des permis de bâtir selon la région métropolitaine de recensement – Données
désaisonnalisées¹

	Mai 2013	Mars 2014	Avril 2014 ^r	Mai 2014 ^p	Avril à mai 2014	Mai 2013 à mai 2014
	millions de dollars				variation en %	
Total, régions métropolitaines de recensement	5 614,8	4 647,7	4 599,9	5 489,1	19,3	-2,2
St. John's	46,1	24,3	41,6	46,8	12,6	1,7
Halifax	101,9	49,5	79,6	58,2	-26,9	-42,9
Moncton	19,5	9,5	10,0	29,5	196,3	51,6
Saint John	9,3	28,0	7,4	8,6	17,1	-7,2
Saguenay	35,5	28,2	23,8	23,9	0,5	-32,7
Québec	201,6	178,4	141,6	105,2	-25,7	-47,8
Sherbrooke	35,3	26,1	28,3	26,5	-6,1	-24,8
Trois-Rivières	26,3	29,6	23,6	29,5	25,0	12,4
Montréal	809,4	520,1	513,9	583,7	13,6	-27,9
Ottawa–Gatineau, Ontario/Québec	280,6	284,6	219,1	198,9	-9,2	-29,1
Partie Gatineau	56,6	64,9	37,1	47,4	27,8	-16,3
Partie Ottawa	224,0	219,8	182,1	151,6	-16,7	-32,3
Kingston	15,8	16,7	18,9	21,9	16,3	38,5
Peterborough	17,0	4,9	8,5	20,0	136,4	17,4
Oshawa	41,5	169,2	75,7	82,4	8,9	98,5
Toronto	1 413,5	1 032,2	1 065,9	1 467,0	37,6	3,8
Hamilton	100,1	144,4	143,1	93,1	-34,9	-7,0
St. Catharines–Niagara	146,8	41,4	45,6	41,9	-8,0	-71,4
Kitchener–Cambridge–Waterloo	120,3	65,0	85,6	98,1	14,5	-18,5
Brantford	11,3	7,4	11,3	15,0	33,1	32,7
Guelph	66,8	17,6	16,6	20,8	25,5	-68,8
London	82,2	46,3	130,9	61,6	-52,9	-25,0
Windsor	46,3	30,0	47,1	36,7	-22,0	-20,8
Barrie	22,5	18,3	29,8	36,6	22,9	62,9
Grand Sudbury	52,4	33,7	11,6	31,8	173,2	-39,3
Thunder Bay	22,7	5,2	12,1	19,5	61,0	-14,2
Winnipeg	178,0	101,5	136,1	304,5	123,8	71,0
Regina	71,6	39,7	60,6	45,2	-25,4	-36,9
Saskatoon	109,2	100,2	89,4	162,4	81,6	48,7
Calgary	463,1	446,2	599,6	636,0	6,1	37,3
Edmonton	436,6	517,2	458,0	487,5	6,4	11,7
Kelowna	28,0	34,3	37,1	29,5	-20,4	5,5
Abbotsford–Mission	19,4	21,0	19,3	10,1	-47,5	-47,9
Vancouver	557,7	501,5	372,8	594,2	59,4	6,5
Victoria	26,4	75,6	35,6	62,1	74,3	134,7

^r révisé

^p provisoire

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

Note(s) : Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 026-0001 à 026-0008 et 026-0010.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2802.

Le numéro de mai 2014 de la publication *Permis de bâtir* (64-001-X) paraîtra bientôt.

Les données des permis de bâtir de juin seront diffusées le 7 août.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jérémie Bennett au 613-951-0793, Division de l'investissement, des sciences et de la technologie.

Télédiffusion, 2013

Les recettes d'exploitation du secteur de la télédiffusion ont baissé de 1,3 % par rapport à 2012 pour se chiffrer à 7,5 milliards de dollars en 2013. La baisse a été généralisée dans l'ensemble des segments du secteur, à l'exception de celui de la télévision spécialisée.

Les recettes publicitaires de l'ensemble du secteur ont reculé de 2,3 % pour se situer à 3,4 milliards de dollars. Les dépenses en programmation et en production ont diminué de 3,4 % pour se chiffrer à 4,6 milliards de dollars.

Télévision payante et spécialisée

Le segment de la télévision payante a vu ses recettes totales diminuer de 4,6 % par rapport à 2012 pour passer à 799 millions de dollars en 2013. Dans l'ensemble du secteur, la télévision spécialisée est le seul segment à avoir vu ses recettes augmenter en 2013, celles-ci ayant enregistré une croissance de 5,2 % pour se chiffrer à 3,3 milliards de dollars.

La hausse notée dans le segment de la télévision spécialisée a été en partie attribuable aux recettes d'abonnement au câble (+8,1 %) et d'abonnement satellite (+4,8 %), lesquelles ont, ensemble, représenté 58,8 % des recettes d'exploitation. Les recettes publicitaires nationales et de réseaux, qui se sont accrues de 2,9 %, ont également contribué à l'augmentation de recettes de la télévision spécialisée.

Dans le segment de la télévision spécialisée, les dépenses effectuées en programmation et en production ont diminué de 1,7 % par rapport à 2012 pour se situer à 1,7 milliard de dollars en 2013. Malgré cette baisse, la télévision spécialisée a continué d'être à l'origine de la plus grande part des dépenses de programmation et de production effectuées par l'ensemble du secteur de la télédiffusion.

Les segments de la télévision payante et spécialisée ont vu leur marge bénéficiaire avant intérêts et impôts augmenter pour se situer à 26,5 % en 2013. Il s'agit de la marge bénéficiaire avant intérêts et impôts la plus élevée jamais enregistrée par ces segments, les bénéficiaires avant intérêts et impôts ayant atteint près de 1,1 milliard de dollars.

Télévision publique et non commerciale

En 2013, les recettes d'exploitation générées par le segment de la télévision publique et non commerciale ont reculé de 8,0 % par rapport à 2012 pour se situer à 1,5 milliard de dollars.

Parallèlement, la télévision publique et non commerciale a connu la baisse des dépenses en programmation et en production la plus marquée parmi tous les segments du secteur, celles-ci ayant reculé de 7,1 % pour s'établir à près de 1,0 milliard de dollars, soit en deçà des dépenses affichées en 2010.

Pour une deuxième année consécutive, le segment de la télévision publique et non commerciale a enregistré un excédent, celui-ci se chiffrant à 7,5 millions de dollars en 2013. La marge bénéficiaire avant intérêts et impôts du segment s'est établie à 0,5 %.

Télévision traditionnelle privée

Les recettes d'exploitation générées par le segment de la télévision traditionnelle privée ont reculé de 4,5 % comparativement à 2012 pour se fixer à 2,0 milliards de dollars en 2013, soit un niveau inférieur à celui enregistré en 2009.

La baisse des recettes d'exploitation a été en partie attribuable au repli des recettes publicitaires du segment, lesquelles ont fléchi de 3,9 % pour se situer à 1,8 milliard de dollars. Bien qu'elle ait été à l'origine de plus de la moitié (51,9 %) de l'ensemble des recettes publicitaires, la télévision traditionnelle privée a vu sa part du marché publicitaire continuer à fléchir en 2013.

Dans le segment de télévision traditionnelle privée, les dépenses effectuées en programmation et en production ont diminué de 2,7 % pour passer à 1,4 milliard de dollars.

Le Fonds d'amélioration pour la programmation locale (FAPL) a versé un montant de 40,5 millions de dollars à la télévision traditionnelle privée en 2013, ce qui a en partie épongé la baisse des recettes du segment. Néanmoins, ce dernier a enregistré des pertes de 11,7 millions de dollars et une marge bénéficiaire avant intérêts et impôts négative (-0,6 %). Depuis l'instauration du FAPL en 2010, les contributions de l'organisme à la télévision traditionnelle privée ont aidé le segment à enregistrer des excédents en 2010 et en 2012.

Télévision traditionnelle privée : aperçu régional

La baisse des recettes d'exploitation de l'industrie de la télévision traditionnelle privée a été observée dans l'ensemble du pays, les provinces de l'Ouest (-6,5 %) ayant connu la plus forte diminution. Suivaient les provinces de l'Atlantique (-5,1 %) et l'Ontario (-4,3 %).

Les recettes au Québec (-1,7 %) ont connu la plus faible baisse, les stations de télévision traditionnelle privée ayant été les seules au pays à afficher des excédents en 2013. Les bénéficiaires du segment se sont élevés à 24,2 millions de dollars dans cette province, ce qui s'est traduit par une marge bénéficiaire avant intérêts et impôts de 5,6 %.

Dans les provinces de l'Atlantique, la télévision traditionnelle privée a enregistré des pertes de 12,7 millions de dollars et une marge bénéficiaire avant intérêts et impôts négative (-18,2 %). De même, dans les provinces de l'Ouest, elle a connu des pertes de 12,5 millions de dollars ainsi qu'une marge bénéficiaire avant intérêts et impôts négative (-2,0 %). En Ontario, la télévision traditionnelle privée a enregistré une perte de 10,7 millions de dollars et une marge bénéficiaire avant intérêts et impôts négative (-1,3 %).

Tableau 1
Indicateurs financiers : Industries de la télédiffusion¹

	2012	2013	2012 à 2013
	millions de dollars		variation en %
Recettes d'exploitation totales, selon le type de télédiffuseurs	7 615,4	7 518,6	-1,3
Télévision traditionnelle	3 647,8	3 427,6	-6,0
Télévision traditionnelle privée	2 050,7	1 958,0	-4,5
Télévision publique et non commerciale	1 597,2	1 469,6	-8,0
Télévision payante et spécialisée ²	3 967,6	4 091,0	3,1
Télévision spécialisée ²	3 130,1	3 292,0	5,2
Télévision payante ²	837,5	799,0	-4,6
Recettes d'exploitation totales, selon la source	7 615,4	7 518,6	-1,3
Vente de temps d'antenne	3 494,1	3 414,9	-2,3
Abonnements	2 622,8	2 724,5	3,9
Subventions	1 047,8	964,8	-7,9
Fonds pour l'amélioration de la programmation locale	111,5	75,3	-32,5
Autres recettes	339,3	339,1	0,0
Vente de temps d'antenne, selon le type de télédiffuseurs	3 494,1	3 414,9	-2,3
Télévision traditionnelle	2 229,8	2 117,4	-5,0
Télévision traditionnelle privée	1 843,1	1 771,7	-3,9
Télévision publique et non commerciale	386,7	345,7	-10,6
Télévision payante et spécialisée ²	1 264,3	1 297,4	2,6
Télévision spécialisée ²	1 263,0	1 297,3	2,7
Télévision payante ²	1,2	0,1	-88,7

1. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2007 (51512 – Télédiffusion et 51521 – Télévision payante et spécialisée).

2. Statistiques publiées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Groupe des statistiques et de l'analyse, Analyse de la radiodiffusion.

Tableau 2
Indicateurs financiers : Industries de la télédiffusion¹

	2012	2013
	%	
Marge bénéficiaire (avant intérêts et impôts), selon le type de télédiffuseurs (privés)	15,4	17,7
Télévision traditionnelle privée	0,7	-0,6
Télévision payante et spécialisée ²	23,0	26,5
Part du marché, selon le type de télédiffuseurs (recettes)		
Télévision traditionnelle	47,9	45,6
Télévision traditionnelle privée	26,9	26,0
Télévision publique et non commerciale	21,0	19,5
Télévision payante et spécialisée ²	52,1	54,4
Télévision spécialisée ²	41,1	43,8
Télévision payante ²	11,0	10,6
Part du marché, selon le type de télédiffuseurs (temps d'antenne)		
Télévision traditionnelle	63,8	62,0
Télévision traditionnelle privée	52,7	51,9
Télévision publique et non commerciale	11,1	10,1
Télévision payante et spécialisée ²	36,2	38,0
Télévision spécialisée ²	36,1	38,0
Télévision payante ²	0,0	0,0

1. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2007 (51512 – Télédiffusion et 51521 – Télévision payante et spécialisée).

2. Statistiques publiées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Groupe des statistiques et de l'analyse, Analyse de la radiodiffusion.

Données offertes dans CANSIM : tableau 357-0001.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2724.

La publication *Industrie de la télédiffusion, 2013 (56-207-X)*, est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Dany Gravel au 613-951-0390 (dany.gravel@statcan.gc.ca), Division de l'investissement, des sciences et de la technologie.

Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, mai 2014

Les données de mai sur la laine minérale, y compris les isolants en fibre de verre, sont maintenant offertes sur demande.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2110.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Industries de la télédiffusion, 2013

Numéro au catalogue 56-207-X (HTML | PDF)



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>